

Amélioration foncière intégrale: multifonctionnelle et durable

Karin Bovigny-Ackermann, Office fédéral de l'agriculture, 3003 Berne

Renseignements: Karin Bovigny-Ackermann, e-mail: karin.bovigny@blw.admin.ch, tél. +41 31 324 13 39



Haies et vergers marquent le paysage de Boswil (AG). (Photo: OFAG)

Boswil est une petite commune du district argovien de Freiamt. Une amélioration intégrale y a été réalisée en prenant en considération les différents intérêts liés à l'aménagement du territoire, à l'écologie et à l'agriculture.

En automne, le Forum Lignes directrices (encadré ci-contre) a effectué son voyage d'experts dans le canton d'Argovie. Représentants des milieux de l'agriculture, de l'aménagement du territoire et de la protection de la nature et du paysage se sont ainsi rencontrés à Boswil pour discuter sur le terrain du rôle des améliorations foncières et des possibilités qu'elles offrent.

Développement durable de l'espace rural

Le village de Boswil se trouve dans le district argovien de Freiamt, entre les communes de Wohlen, de Muri, le ruisseau de Bünz (25 km de long) et le Lindenberg, à près de 460 m d'altitude. Le village compte 2400 habitants et s'étend sur 1178 hectares. Le paysage se caractérise par des hameaux, des haies et des vergers fruitiers. L'agriculture y joue toujours un rôle important.

Afin de concilier les différents intérêts d'utilisation des terres liés à l'agriculture, à l'aménagement du territoire, à la protection de la nature et du paysage, l'amélioration intégrale – instrument multifonctionnel d'organisation spatiale – s'est imposée. Elle comprenait

Forum Lignes directrices

Le Forum Lignes directrices existe depuis 1994. Cette plateforme de discussion a vu le jour lorsqu'un comité interdisciplinaire s'est réuni pour élaborer le concept général «Les améliorations foncières d'aujourd'hui, une aubaine». L'objectif du Forum est de concilier les intérêts de l'agriculture, de l'aménagement du territoire et de la protection de la nature et du paysage. Il s'agit avant tout de promouvoir le dialogue entre les milieux intéressés. Une conférence est organisée chaque année.

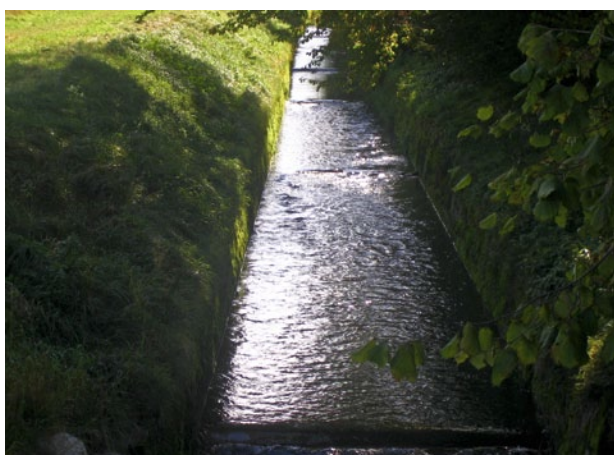


Figure 1 | Le ruisseau de Bünz avant l'amélioration : canalisé...



Figure 2 | ...et après: renaturé. (Photos: OFAG)

deux concepts de développement, un pour le paysage et un pour l'agriculture, et a été réalisée rapidement (encadré «Réalisation de l'amélioration»).

La surface utilisée par l'agriculture, subdivisée en de nombreuses petites parcelles, rendait difficile une exploitation judicieuse. C'est ainsi que 730 parcelles ont été regroupées en 190 (tableau «Chiffres clés techniques»). Le remaniement parcellaire et la construction de nouveaux chemins de desserte ont permis de préserver non seulement une activité agricole judicieuse et les zones correspondantes, mais aussi l'aspect du paysage caractéristique de Boswil. En résumé, il s'agissait d'assurer un développement durable de l'habitat.

On a examiné non seulement l'utilisation du sol, mais aussi les différentes exploitations agricoles, en faisant le point de la situation et en cherchant les possibilités de développement en collaboration avec les agriculteurs. Ce processus a été intégré sous la dénomination «LEILA» (nouveau en aménagement du territoire) dans le plan révisé de zones agricoles. LEILA désigne tout site envisageable de développement agricole (par exemple un élevage de poules en plein air ou l'agrandissement d'une porcherie). Le plan de zones agricoles définit l'utilisation des terrains en dehors de la zone à bâtir et est aussi

Réalisation de l'amélioration

- 2001: début des travaux effectués par un bureau d'ingénieurs du génie rural
- Automne 2003: mise à l'enquête publique du projet de nouvelle répartition et du plan de zones agricoles
- Juillet 2005: approbation du plan de zones agricoles par le gouvernement argovien
- Fin 2010: clôture des travaux de construction
- 2011/2012: clôture des travaux administratifs

contraignant que le plan de zones à bâtir. Il définit les zones d'utilisation (agriculture, gravières, etc.) et les zones de protection (prairies maigres, zones de source, etc.) ainsi que les objets à protéger (haies, vergers, etc.).

Revalorisation écologique

L'amélioration intégrale a touché également de nombreux aspects écologiques: 15 zones de source ont été attribuées aux autorités publiques et bénéficient d'une protection spéciale (interdiction de fumure). Divers fossés et ruisseaux ont été revitalisés sur une longueur de 5 km. De nouveaux ruisseaux ont été aménagés pour prévenir le danger d'écoulement en surface sur les champs. Les terres nécessaires à la renaturation du ruisseau de Bünz ont été mises à disposition. Le ruisseau, qui s'écoule désormais librement (fig. 1 et 2), invite à la flânerie et au ressourcement dans un environnement proche (notamment par un Jardin Kneipp). De nouveaux arbres fruitiers haute-tige et des haies ont été plantés. Les surfaces de compensation écologique représentent 15 % du périmètre de l'amélioration. Un corridor a en outre été aménagé pour la faune sauvage. ■

Amélioration foncière intégrale à Boswil: chiffres clés techniques

Surface en hectares (dont 23 ha de forêt)	736
Nombre de propriétaires fonciers	214
Nombre d'agriculteurs	34
Nombre de parcelles (avant)	730
Nombre de parcelles (après)	190
Part de terres affermées	50 %
Coût total	12 millions de francs
Dont le coût de la renaturation du ruisseau de Bünz	2 millions de francs